



## Esquive cognitive : la logique derrière l'affaire Baud

Prise de position sur l'article de l'ASMZ du 30 décembre 2025 par Pascal Kohler

Un article est paru dans l'ASMZ du 30 décembre 25 avec référence (LinkedIn, pk.)

Cet article montre clairement que toute discussion sur les raisons historiques et actuelles de l'opération militaire dégénérée en guerre pour la protection, en vertu du droit international, de la population russophone et ethnique, doit être étouffée dans l'œuf.

Une qualité précisément, à savoir la liberté d'expression et la liberté de diffuser des opinions et des points de vue, que nous défendons en fait également avec notre Constitution fédérale. Quiconque, grâce à des connaissances (linguistiques) et à des expériences avérées, s'oppose à la propagande de guerre officielle, à laquelle nous sommes également exposés quotidiennement ici en Suisse, doit être réduit au silence par tous les moyens possibles et imaginables. Cette méthode n'est pas nouvelle et a été utilisée à maintes reprises au cours de l'histoire, même si la plupart des « grands » de ces démonstrations de pouvoir ont eux-mêmes péri plus tard dans une catastrophe apocalyptique.

J. Baud est poursuivi par une puissance étrangère qui tente ainsi de camoufler ses propres intentions et stratégies. Sans aucune base légale. Il s'agit là de terrorisme idéologique, même si plusieurs pages tentent de le justifier.

Cela nous montre de manière dramatique à quel point il était dangereux (et anticonstitutionnel) de nous engager, sous la direction de l'aventurier de la politique étrangère Cassis, dans une guerre hybride, avec des menaces constantes menaces et la propagande correspondante contre une grande nation européenne, en reprenant les sanctions de l'UE, d'autant plus que nous ne sommes pas membres de cette organisation non démocratique.

L'attaque contre une personnalité fédérale à Bruxelles témoigne de la jalouse, de la rancœur, voire de la haine, envers notre système de démocratie directe, qui reste performant en comparaison européenne.

Cette approche correspond à l'activité d'un État autoritaire !

Il n'y a qu'une seule réponse : sortie immédiate de la mafia des sanctions et libération du colonel EMG Jacques Baud !

Et dans la Weltwoche, on peut lire : Affaire Baud : des officiers suisses soutiennent les sanctions de l'UE contre l'ancien haut fonctionnaire du DFAE et du service de renseignement.

La question se pose alors : des officiers suisses ? Au cours des dernières années, certains officiers de rang moyen ou de haut rang ont été, malgré leurs qualifications exceptionnelles, catapultés du jour au lendemain hors de leurs fonctions et de leurs responsabilités pour avoir commis une erreur minimale dans leurs propos ou leurs écrits (avoir dit ou écrit quelque chose qui ne correspondait pas à la propagande de guerre courante). Qui aime perdre son emploi par imprudence ? Dans ce cas, le simple fait de ne pas être présent suffirait sans doute ?

Dans l'article de l'ASMZ, on tire aveuglément, avec des « munitions à fragmentation communicatives », sur un officier qui, là où il observait, analysait et rendait compte, se trouvait au cœur de l'action, à ses propres risques et périls. Quiconque se trouve dans un vaste foyer de conflit en tant qu'observateur a logiquement un point de vue différent de celui de quiconque se trouve loin, quel que soit le camp.

S'il dit quelque chose de « faux », il faut le lui reprocher avec des preuves irréfutables.

Avoir des opinions différentes fait partie des droits fondamentaux que nous nous sommes donnés en Suisse avec la Constitution fédérale. Pouvoir en discuter librement et dans le respect des partenaires est l'une des qualités de la Constitution fédérale que nous sommes prêts à défendre avec l'armée si nécessaire. Les négociations permettent de mieux résoudre les conflits que la violence, c'est-à-dire la guerre ! Mais les négociations exigent de ne plus s'accrocher aux discours propagandistes largement répandus, mais d'essayer de comprendre de manière analytique les causes des conflits et leurs causes. Ceux qui veulent sortir de l'ignorance peuvent, par exemple, commencer par lire l'étude de la GMS « Pulverfass Ukraine » (L'Ukraine, une poudrière) comme leçon élémentaire. Société pour les voyages d'études historiques militaires – insoupçonnable, n'est-ce pas ?

Celui qui comprend quelque chose ou quelqu'un est en meilleure position dans les négociations. Comprendre n'implique pas de jugement moral. Mais je peux mieux planifier mon propre comportement et me prémunir contre les erreurs. Et je peux essayer d'éveiller cette compréhension chez mon « adversaire ». La « compréhension » a depuis longtemps été dégradée par la propagande au rang d'accusation honteuse.

Mais l'incompréhension doit légitimer les sanctions et la guerre ! Cela non plus n'est pas nouveau ! La guerre est le refus de mener des négociations moralement et juridiquement irréprochables. Il est malheureusement concevable que le Conseil fédéral, face à la tempête d'insultes et d'opprobre venant du monde politique, dont les statuts prévoient toujours la suppression de notre armée de milice d'autodéfense, hésite à poser à l'UE à Bruxelles des exigences ultimes pour la levée des « sanctions » contre notre concitoyen et/ou, le cas échéant, des contre-mesures !

Un signal fort de la part de notre nouveau président fédéral concernant notre identité et notre souveraineté face aux politiciens aventuriers de l'UE/OTAN, qui ne savent pas ce qu'ils risquent avec leur incompréhension, serait un bon « coup d'envoi » pour la nouvelle année qui vient de commencer !

Avec mes salutations respectueuses, au nom du comité directeur du groupe Giardino.



Hans Rickenbacher, Präsident, ehem BO, Oberst Postfach.  
8887 Mels

Tel. [+4179 611 04 25](tel:+41796110425)  
Email: [hans.rickenbacher@gruppe-giardino.ch](mailto:hans.rickenbacher@gruppe-giardino.ch)

**Miliz +  
JArmee**  
[www.gruppe-giardino.ch](http://www.gruppe-giardino.ch)